

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 DECEMBRE 2017.

**Présents :** Mmes : LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, SCHROEDER Marie-Lise, BOURDALLE Catherine, BERNARD Gemma, TERRASSE Dominique et PERRENOUD Linda.

MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, GORECKI Fabrice, GROTTIO Mario et JUBLOT Alain.

**Absentes excusées ayant donné pouvoir :** AVEZARD Brigitte à Mme LE HARDY Nathalie, MOUA Daniel à M. DARMOIS.

**Absentes excusées :** DELAGE Jean-Michel

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 09 novembre 2017.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance.

### **Les délibérations suivantes ont été entérinées :**

⇒ Décision modificative n°3 au budget 2017 de la commune.

⇒ Fixation de la durée d'amortissement des frais liés à la création du site internet de la commune.

⇒ Dépenses d'investissement : autorisation au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2018 de la commune et du service de l'eau, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2017.

⇒ Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de sa mobilisation en faveur des territoires pour la modernisation de l'éclairage public, passage LED de 34 lampadaires.

⇒ Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de la répartition 2018 des amendes de police pour la sécurisation de la route départementale 953 par la modernisation de 11 foyers lumineux.

⇒ Construction d'un local technique attenant à la salle polyvalente pour le stockage de matériel :

- Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2018
- Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de sa mobilisation en faveur des territoires

⇒ Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement ou de la DETR 2018 pour les travaux nécessaires à la mise aux normes accessibilité du parking de la salle polyvalente et de l'école.

⇒ Nouveau prix de vente de la maison sise 1 rue de l'Eglise ; annule et remplace la précédente délibération.

⇒ Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : 10 voix pour ; 3 abstentions ; 1 voix contre.

### **INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :**

**Monsieur le Maire informe :**

- Point financier : communication de l'excédent actuel du budget communal.
- Nouveau contrat d'entretien de l'éclairage public. 2 passages seront programmés en mai et en novembre suite à la modernisation du parc et favorisera la réduction des dépenses de fonctionnement.
- Problème de sécurité : le sapin devant l'école menace de se briser et de tomber sur la cantine en cas de fortes rafales de vent (constatations faites par des professionnels). Doit-on l'abattre ? A l'unanimité des membres présents, il est décidé d'abattre cet arbre pour annuler les risques d'accident corporel et matériel. Il sera remplacé rapidement par une nouvelle plantation.
- Signature de la charte zéro pesticide.
- Participation aux différentes assemblées générales des associations communales.
- Travaux sur la voirie communautaire :
  - Chemin de la Germinière
  - Route de la Borde : celle-ci sera traitée après avoir fait l'extension de l'assainissement impasse des Châtaigniers.
  - Demande à la CDCG de réaliser la signalisation axiale de la route d'Arcole.
  - Demande à la CDCG différentes fournitures pour l'année 2018 (calcaire, enrobé à froid, panneaux de signalisation...)

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 34.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le 15 janvier 2018 à 18h15.**

Le Maire,  
Michel BEEUWSAERT.